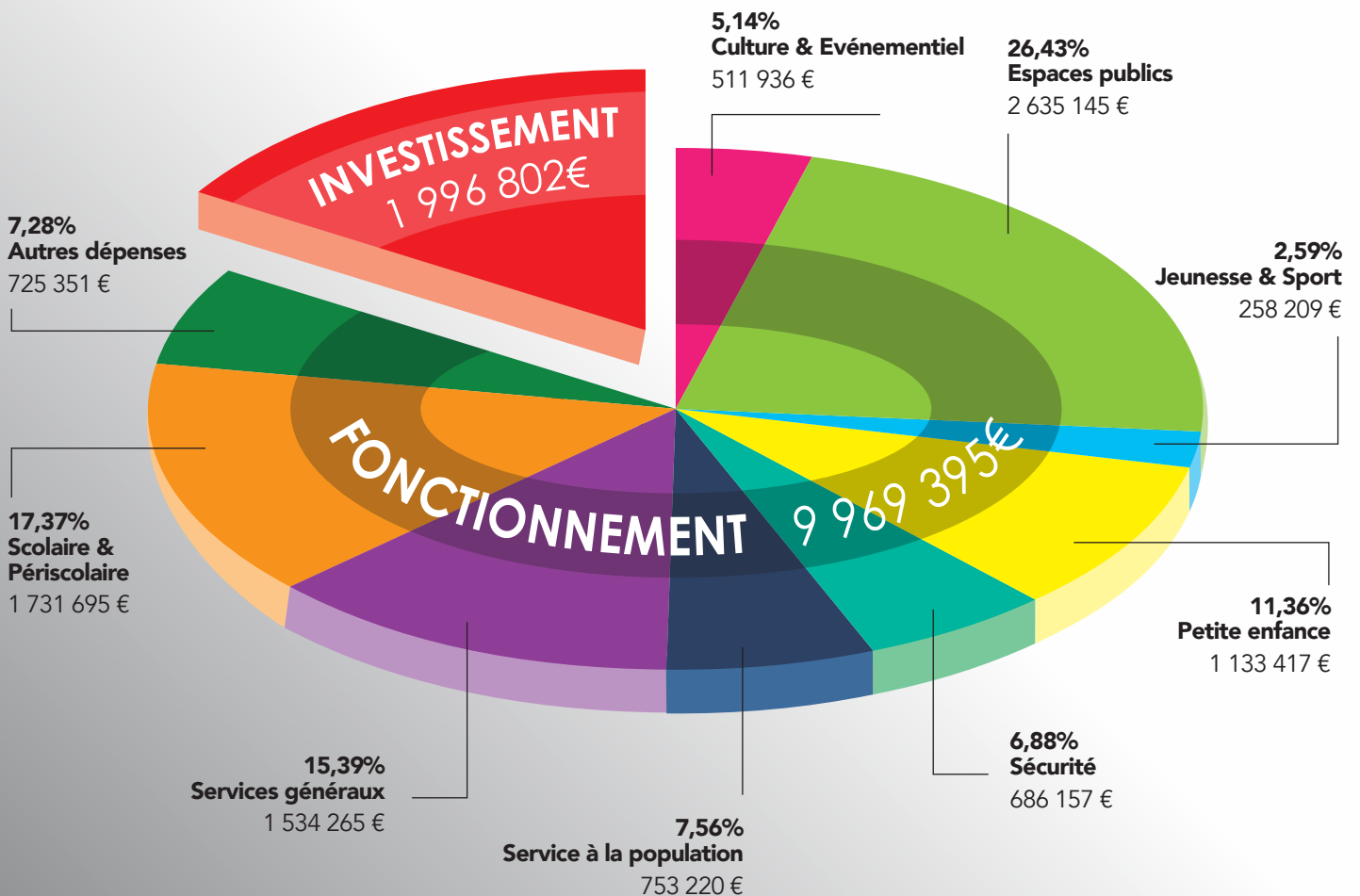


Budget prévisionnel 2021 : 11 966 197€



Actus

p.3

Zoom sur
les finances

p 5

COULÉE VERTE

p 7

SÉJOUR D'ÉTÉ
POUR LES JEUNES

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Depuis plusieurs années, la préparation budgétaire est devenue un exercice extrêmement difficile pour les collectivités locales : poursuite des transferts de compétences, perte accrue d'autonomie, multiplication des normes, baisse continue des recettes et augmentation mécanique des dépenses, contraintes toutes dues à l'État qui dégradent profondément la situation financière.

A cela s'ajoutent deux années, 2020 et 2021, marquées par une crise sanitaire sans précédent qui impacte gravement les finances publiques.

Partout en France et dans le futur, comment allons-nous pouvoir maintenir des services à la population qui sont presque tous déficitaires ?

Les usagers sont toujours demandeurs de services, plus nombreux et plus qualitatifs, alors que la principale ressource de leur financement, la taxe d'habitation, progressivement supprimée, aura totalement disparu en 2023 et que les tarifs proposés sont très éloignés du coût réel des prestations.

C'est la collectivité qui en supporte l'écart (le reste à charge). A Meulan, le déficit s'élève par exemple chaque année à plus de 700 000 € pour les crèches et près de 600 000 € pour le centre de loisirs. La facturation la plus faible de la cantine est de 1 € le repas alors que son prix de revient se situe aux alentours de 9 €. De la même manière, la participation des familles aux semaines sportives, à l'école des sports ou au service jeunesse ne permet pas de financer la rémunération des éducateurs et animateurs, tout comme les recettes d'un spectacle culturel n'absorbent pas le montant de son achat.

L'équation est compliquée mais afin de ne pas augmenter la pression fiscale déjà importante sur les foyers meulanais, la Ville poursuivra son travail sur l'optimisation des recettes et ses efforts sur la réduction des dépenses.



Cécile ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Vice-président de la CU GPS&O

Conseiller départemental des Yvelines

Actus

p. 3-4 • Zoom sur les finances

Cadre de vie

- p. 4 • La Seine a encore fait des siennes
- p. 5 • Coulée verte
• Nouvel équipement
• Dépôts sauvages
• Un peu de lecture
• Silence ça pousse place de l'Aubette !
• Travaux sur l'île du Fort

Services publics

- p. 6 • Cimetière : harmonisation des tarifs des concessions
• Aide aux commerces yvelinois
• Lancez-vous dans le compost avec GPS&O !
• Liste électorale : n'oubliez pas de vous inscrire !
- p. 7 • Séjour d'été pour les jeunes
• Rappel inscriptions scolaires
• Lancement du guichet numérique pour les autorisations d'urbanisme

Vie locale

- p. 7 • Le 17, c'est le bon réflexe !
• Police municipale : changement d'horaires
• Arnaques dans les boîtes aux lettres
- p. 8 • COVID-19 : la campagne de vaccination est lancée
• Devenir "un Bon Samaritain" et sauver des vies !

Retour sur...

- p. 8 • Distribution de masques dans les écoles
• Projet éducatif du SAF
- p. 9 • Exposition virtuelle de l'Espace jeunes
• Vacances de février à l'Espace jeunes
- p. 10 • Inauguration du Lidl
• Coup de porpre sur la Seine

Vie associative

- p. 10 • Des médailles et des records pour nos rameurs

Vie municipale

- p. 11 • Conseil municipal
• Tribune libre

Prochainement

- p. 12 • Vide-greniers
• Tous en forme au Paradis
• Le petit marché du Vexin et du Terroir
• La fête des voisins 2021
• Agenda culturel

Zoom sur les finances

L'année 2021 est marquée par un budget investissement ambitieux sans recours au levier fiscal ou à l'emprunt, dans un contexte financier toujours contraint et marqué par une crise sanitaire sans précédent qui affecte le budget de fonctionnement. L'objectif principal de la Ville dans la préparation budgétaire a été de préserver la qualité du service public auprès des Meulanais et d'inscrire la commune dans des projets d'envergure tel que le dispositif "Action cœur de Ville".

Pour la partie fonctionnement, les efforts se poursuivent en matière de politique des ressources humaines impulsée depuis 2014 et se traduisent par une baisse des dépenses conjuguées à un travail continu pour optimiser les coûts. On note également une forte baisse des arrêts maladie depuis 2018.

Les efforts s'articulent aussi autour de la recherche de pistes de réduction des dépenses, parmi lesquelles :

- Un travail sur les fluides perdurera et s'accompagnera d'un renouvellement du marché électricité / gaz avec le SEY78, les fournisseurs d'électricité et de gaz changeant depuis le 1^{er} janvier 2021.
- Le renouvellement du marché d'assurance qui est intervenu au 1^{er} janvier 2021.
- Le remplacement de plusieurs véhicules en 2021 permettra de continuer les économies sur les dépenses de réparation et de contrôle technique sur le matériel roulant.
- Un nouveau travail sera effectué sur les télécommunications et le développement des pratiques numériques dans les services afin d'en optimiser le coût.

Focus sur les indemnités des élus

Depuis 2014, la Municipalité a fait le choix de participer à l'effort général de réduction des dépenses et de ramener à 0 les frais de représentation et les avantages en nature des élus. Elle a également, cette année-là, réduit de près de la moitié leur rémunération.

En 2020, elle a décidé de maintenir au même niveau l'enveloppe des indemnités du Maire et des Adjointes et cela pour toute la durée du nouveau mandat (jusqu'en 2026).

Celle-ci représente

0,9 % du budget de fonctionnement & **0,7 %** du budget global

Brut mensuel du Maire : **1 400,18 €**
Brut mensuel des Adjointes : **663,14 €**

À titre d'information, le brut mensuel du Maire a été réduit de 50 % par rapport à la rémunération de son prédécesseur et est moins élevé que le brut mensuel du plus bas salaire en équivalent temps plein de la collectivité (1 631,01€).

En ce qui concerne l'investissement, l'emprunt de 3 millions d'euros contracté en 2020 permet la mise en place d'une stratégie d'investissement sur plusieurs années, aucun autre emprunt ne devrait être contracté en 2021. Cette stratégie porte essentiellement sur des études de grands projets, la réhabilitation et l'amélioration du confort des bâtiments communaux.

Les investissements réalisés sont précédés d'une recherche systématique de subvention auprès des partenaires des collectivités et l'entrée dans le dispositif "Action Cœur de Ville" permet également le recours à de nouveaux financements pour l'année à venir.



Interview de
Christophe DEMESSINE
Adjoint au Maire délégué aux Finances et au Numérique

Le mag : Comment évaluez-vous l'impact de la crise sanitaire sur les finances de la Ville ?

C. Demessine : L'impact financier est double. La non-fréquentation des structures et des services de la Ville due aux restrictions gouvernementales a pour conséquence une diminution des recettes des services et les obligations sanitaires auxquelles nous faisons face contraignent nos dépenses. Ainsi, les dépenses liées à la mise en place de protocoles sanitaires particulièrement drastiques dans les écoles et les cantines scolaires, permettant le maintien des prestations, sont plus importantes que les dépenses qui n'ont pas été réalisées. Les élus, avec le travail des services, ont su s'adapter et faire les efforts nécessaires pour maintenir la qualité des services rendus aux Meulanais.

Le mag : Donc, malgré la crise, il est possible de garder un budget maîtrisé ?

C. Demessine : Dans cet environnement financier contraint où les besoins s'accroissent, la Ville de Meulan a fait le choix du service public et de la proximité. Ainsi, la Ville poursuit sa gestion rigoureuse dans un souci permanent de recherche d'efficacité de la dépense publique à travers une démarche d'optimisation des moyens. La Ville est confrontée à une équation financière délicate : mettre en œuvre son projet, dans le respect des engagements de la Municipalité, tout en garantissant, sur le long terme, les équilibres financiers et le niveau de service.

Le mag : Quelles opérations marquantes seront financées en 2021 ?

C. Demessine : Grâce à notre intégration au dispositif "Action Cœur de Ville", nous allons pouvoir réaliser un nouveau city-stade en centre-ville. Nous avons également prévu, entre autres, l'installation d'enseignes sur nos bâtiments communaux, la création d'un terrain de beach-volley, un nouveau columbarium au cimetière ainsi que la finalisation des berges de Seine.

Programmation 2021 :

Les projets de réhabilitation de bâtiments communaux :

- La réfection de la toiture du gymnase (45 k€) ;
- L'installation d'un columbarium supplémentaire dans le cimetière communal (14 k€) ;
- La construction d'abris-poussettes à la Maison de la Petite Enfance (10 k€) ;
- La clôture des tennis de l'île Belle (30 k€) ;
- Le remplacement et la modernisation du matériel informatique dans les écoles et les services administratifs, les licences des pro-logiciels (100 k€).

L'investissement courant et la réhabilitation des bâtiments communaux :

- La modernisation du parc automobile des services techniques (60 k€) ;
- La finalisation de la première extension du parc de vidéoprotection (12 k€) ;
- La réhabilitation courante des bâtiments communaux (140 k€) ;
- L'achat de matériel (remplacement ou complément) (100 k€) ;
- Les projets d'espaces verts et d'entretien du patrimoine arboré communal (70 k€).

Le lancement de projets de construction et d'amélioration d'équipements :

- Construction d'un city stade en centre-ville sur les berges de Seine (250 k€) ;
- Installation d'une nouvelle aire de jeux sur l'île du Fort et aménagement de ses abords (budget estimé sur deux exercices 300 k€) ;
- Aménagement d'un terrain de beach-volley (22 k€) ;
- Signalétique des bâtiments communaux (15 k€) ;
- Extension de l'aménagement des berges de Seine jusqu'au square Bézard (budget estimé sur deux exercices 200 k€).

La réalisation de deux études afin d'organiser les travaux sur le mandat :

- Réhabilitation de l'Église Saint Nicolas (40 k€) ;
- Reconstruction du groupe scolaire Paradis (36 k€).

Retrouvez en détails l'ensemble des éléments budgétaires sur :

www.ville-meulan.fr
Rubrique Votre mairie / Vie citoyenne / Finances.

Rappel : Seule la Communauté Urbaine GPS&O est compétente sur les investissements de voirie (réfection des chaussées, trottoirs, mobilier urbain, éclairage public, réseaux d'eau et d'assainissement).

0%
d'augmentation
d'impôt communal

Fiscalité : quoi de neuf ?

La disparition complète de la taxe d'habitation est confirmée pour 2023, les nouvelles modalités de compensation de l'État pour rembourser aux communes cette perte de recette viennent d'être communiquées : c'est la part départementale de la taxe foncière bâtie qui va être récupérée par les communes et complétée si besoin par une compensation versée par l'État.

Les communes vont donc devoir additionner leur taux à celui du Département. Cela ne changera rien pour le contribuable.

Cadre de vie



La Seine a encore fait des siennes

Meulan-en-Yvelines a été placée en vigilance inondation jaune, le niveau de la Seine est passé au-dessus des 4m50. Cette crue est supérieure à celle de 2016 mais loin de celle de 2018. Les berges de Seine ont été inondées, quelques rues bloquées, aucune évacuation n'a été constatée. Les services techniques, la Police Municipale et le Centre Communal d'Action Sociale étaient mobilisés afin d'aider au mieux les personnes sinistrées pouvoir intervenir si nécessaire. Le secteur compliqué reste celui des Aulnes avec la remontée de la nappe phréatique et la présence de deux affluents, la Montcient et l'Aubette.

Pour information, en cas de risque de crue, n'hésitez pas à vous renseigner sur le site vigicrue et/ou sur le site du gouvernement pour se préparer en toute circonstance.

Coulée Verte

La coulée Verte s'est clairsemée, élagage, abattage, coupe de la végétation afin de laisser une bande propre après les clôtures des riverains d'une largeur de 2 mètres minimum.

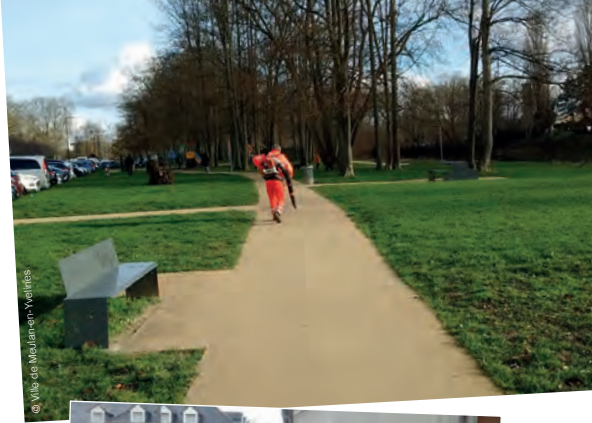


Nouvel équipement

La brigade de l'environnement a fait l'acquisition d'un nouveau camion benne électrique : moins polluant et plus pratique pour le transport des outils, du matériel et le ramassage des détrit. etc...

Un nettoyage et soufflage des murs et des rues a été effectué en cette fin de période hivernale.

Les cours d'école et le mobilier urbain sont nettoyés et désinfectés toutes les semaines pour pouvoir en profiter pleinement.



Dépôts sauvages



Les corbeilles de ville installées sur la voie publique sont destinées à recevoir les déchets suivants : petits emballages, papiers, plastiques, canettes, mouchoirs, etc...

Il est formellement interdit de déposer des sacs d'ordures ménagères à l'intérieur des corbeilles de ville ou au pied de celles-ci.

Il existe des emplacements appropriés à la réception

de ce type de déchets, tels que les points d'apport volontaire ou bacs individuels spécialement conçus pour les ordures ménagères. Mais là aussi, les déchets c'est dedans, pas dehors !

Un peu de lecture

À la suite d'une demande des élèves de l'école Pasteur, une boîte à livres a été réalisée par les menuisiers de la Ville avec du matériel recyclé : écologique et pratique ! Elle a été installée dans la cour.



Silence ça pousse place de l'Aubette !

Après l'aménagement de l'avenue des Aulnes et la place du Vexin, de nouvelles plantations sur le talus de l'Aubette ont été réalisées afin de revégétaliser l'axe de la RD14.

De jolis rosiers sont attendus pour le printemps prochain.



Travaux sur l'île au Fort

Des travaux sur la place Létang sur l'île du Fort sont en cours : les arbres seront remplacés par une bande végétalisée et un mât de vidéosurveillance sera installé (l'île du Fort étant une entrée de la commune). Dans le cadre de "Action Cœur de Ville", la place peut être amenée à évoluer et une concertation sera organisée avec les habitants.

Cimetière : harmonisation des tarifs des concessions

Les frais courants d'entretien et de gestion du cimetière ont représenté, en 2019 et 2020, près de 80 000 € (hors frais de personnels des agents municipaux affectés à ces missions de service public). Ces frais sont d'autant plus importants que le territoire de Meulan-en-Yvelines accueille un hôpital qui enregistre des décès chaque année.

Afin de pouvoir financer les dépenses importantes de gestion, les collectivités ont la possibilité d'instituer des taxes et de créer des recettes : produit des concessions funéraires, droit de séjour en caveau provisoire ou encore vente de monuments funéraires récupérés sur les sépultures reprises.

survenir en cas de délabrement des sépultures et également pour anticiper les besoins de nouveaux emplacements durant les prochaines décennies. La reprise d'une concession coûte en moyenne entre 960 et 2000€/TTC en fonction des monuments apposés sur la sépulture et, chaque année, une vingtaine de concessions arrivent à échéance. C'est une procédure coûteuse que de nombreuses communes délaissent, au risque de se retrouver avec un cimetière saturé.

Nouveaux tarifs du cimetière

		concession traditionnelle				
		10 ans	15 ans	20 ans	30 ans	50 ans
Tarifs 2015	/	224€	/	429€	2145€	
Tarifs 2021	300€	450€	600€	900€	/	

		place en columbarium				
		10 ans	15 ans	20 ans	30 ans	50 ans
Tarifs 2015	/	992€	/	1388€	/	
Tarifs 2021	300€	450€	600€	900€	/	

		cavurne				
		10 ans	15 ans	20 ans	30 ans	50 ans
Tarifs 2015	/	174€	/	347€	/	
Tarifs 2021	300€	450€	600€	900€	/	

Pour améliorer le fonctionnement du cimetière et rationaliser les coûts, plusieurs mesures ont été prises par la Municipalité ces dernières années :

- la signature d'un partenariat avec un ESAT (Etablissement de service et d'aide par le travail) qui entretient quotidiennement les espaces verts (désherbage, taille de haies...);
- la mise en place d'un marché public de travaux de reprises de concessions funéraires (perpétuelles en état d'abandon, sépultures en terrain commun à l'issue du délai de rotation ou concessions arrivées à échéance et non renouvelées)
- la planification et la budgétisation des reprises.

La procédure de reprises de concessions est nécessaire pour faire face aux problèmes de sécurité qui pourraient

De même, des investissements sont indispensables pour répondre aux nouvelles pratiques funéraires. C'est pourquoi la Ville a déjà aménagé un jardin du Souvenir et va investir dans un nouveau columbarium (12 cases).

Afin de s'adapter aux demandes, les tarifs de concessions ont été harmonisés pour proposer un choix égalitaire, quel que soit le type de concession (inhumation, columbarium, cavurne), avec un tarif unique en fonction de la durée d'attribution. Les tarifs restent inférieurs à ceux pratiqués dans les autres communes du territoire disposant d'un hôpital.

Aide aux commerces yvelinois

Les commerces font partie des principales victimes de la crise sanitaire, c'est pourquoi la Région, le Département et les Communes leurs viennent en aide. Impactés par les deux confinements, leurs finances et leurs activités sont de plus en plus en danger. C'est pourquoi la Région Île-de-France, le Département des Yvelines et les communes proposent des aides d'urgence. Ces dispositifs vont permettre aux commerces de proximité (bars, restaurants, hôtels, commerçants et artisans), de faire face à leurs échéances immobilières. Afin de vérifier l'éligibilité de votre commerce, veuillez contacter :

- Pour l'aide de la Région : relancecommerces@iledefrance.fr ou 01 53 85 53 85 inscriptions jusqu'au 22 mars 2021.
- Pour l'aide de la commune et du Département : 01 30 90 41 41 ou/et evenementiel@ville-meulan.fr

Liste électorale : n'oubliez pas de vous inscrire !



Un citoyen qui souhaite voter doit être obligatoirement inscrit sur la liste électorale générale de sa commune. Si vous avez déménagé sur Meulan-en-Yvelines, présentez-vous en Mairie afin d'enregistrer votre nouvelle adresse qui vous permettra de recevoir votre carte et la propagande électorale : pour cela, il suffit de vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Cette année, les élections départementales et régionales auront lieu les 13 et 20 juin.

+ d'info : www.ville-meulan.fr

Lancez-vous dans le compost avec GPS&O !



Afin d'encourager la pratique du compostage sur le territoire, la Communauté urbaine souhaite harmoniser, à partir du 1^{er} janvier 2021, son système de dotation de composteurs en instaurant sur l'ensemble du territoire son tarif unique préférentiel de 20€/foyer. (GPS&O prend en charge 41€). Ce coup de pouce est complété par une initiation gratuite au compostage le jour de la remise du matériel. Sachez que le compostage est à la fois écologique économique et pratique. Alors, n'hésitez plus et lancez-vous !

+ d'info : sur www.ville-meulan.fr



Séjour d'été pour les jeunes

Deux séjours seront proposés aux jeunes Meulanais, durant le mois de juillet. Au cœur de la Suisse normande, sur un site préservé "les roches du parc", de nombreuses activités en pleine nature seront proposées comme : l'escalade, le VTT, le canoë, le tir à l'arc, le paddle et une impressionnante descente en rappel... L'hébergement sera en chambre avec un service de restauration sur place. Bloquez les dates !

- Du 12 au 16 juillet 2021 pour les semaines sportives
Du 19 au 27 juillet 2021 pour l'Espace jeunes
Inscriptions à partir du 7 juin 2021



Lancement du guichet numérique pour les autorisations d'urbanisme

Un nouveau service plus pratique, plus accessible, plus rapide, plus sécurisé, plus écologique, plus moderne. Jusqu'à aujourd'hui, le dépôt des dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme était uniquement possible sur papier, en mairie, aux jours et heures d'ouverture au public. Depuis le 8 février, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et 13 communes du territoire lancent une expérimentation pilote du guichet numérique des autorisations d'urbanisme, accessible depuis le site Internet de chaque ville et de GPS&O.

Développé à l'échelle intercommunale, ce nouveau portail mutualisé permettra de simplifier les démarches des habitants et des professionnels mais aussi d'améliorer considérablement l'organisation et le fonctionnement administratif, en optimisant les temps de traitement des dossiers.

+ d'info : sur www.ville-meulan.fr



Vie locale

Le 17, c'est le bon réflexe !



Agressions, troubles, nuisances, vols... Lorsque vous constatez un fait anormal ou délictueux, adoptez le bon réflexe, composez le 17 ou appelez la Police municipale au 06 77 04 17 22.

Si vous pensez que la police ne sera sur place que trop tard, ne se déplacera pas, ou que cet appel est inutile, bien au contraire ; sachez que votre signalement permet aux autorités de recenser les faits et de déclencher des opérations. Appelez le 17 autant de fois que nécessaire !

Lorsque vos élus rencontrent le Préfet ou le Commissaire pour parler d'actes à répétition, il y a une trace des signalements et le problème peut se régler plus rapidement et plus efficacement.

Police municipale : changement d'horaires

Ouverture de bureau : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 14h
mercredi de 12h à 16h30.

Si vous constatez un fait anormal ou délictueux, vous pouvez aussi joindre la patrouille au 06 77 04 17 22 disponible le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 20h et le mercredi de 7h30 à 17h.

Arnaques dans les boîtes aux lettres

Ne vous fiez pas aux petits cartons publicitaires mis dans vos boîtes aux lettres. La commune n'est aucunement concernée par cette distribution.

La meilleure chose à faire est de jeter ce document lorsque vous le recevez afin de ne pas être tenté de l'utiliser en cas d'urgence.

Pour trouver un professionnel de confiance, mieux vaut se reposer sur le bouche-à-oreille ou interroger son assureur, dans le cadre de l'assurance habitation, il dispose peut-être d'un réseau de professionnels partenaires.



COVID-19 : la campagne de vaccination est lancée



Les vaccinations ont démarré le 18 janvier pour les personnes de +75 ans et les patients à très haut risque. Les prises de rendez-vous dans les centres de vaccination se font en fonction des doses de vaccins allouées et disponibles sur le territoire, les priorités de distribution s'effectuent vers les départements les plus touchés.

A ce jour, sur le territoire de GPS&O, plusieurs centres ont été validés par l'État :

- MSP des Mureaux, 44 rue Aristide Briand, Les Mureaux
- Centre de Diffusion Artistique de Poissy, 53 avenue Blanche de Castille, Poissy
- Centre Hospitalier de Mantes F. Quesnay 2 boulevard Sully, Mantes la-Jolie

Pour prendre rendez-vous dans ces centres, la population est invitée à prendre contact avec le numéro national : 0800 009 110 ou par le site ou l'application www.doctolib.fr.

Dans notre secteur, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Val de Seine s'est dotée de 3 antennes supplémentaires en plus de la MSP des Mureaux sur les communes de Triel-sur-Seine, Hardricourt et Meulan-en-Yvelines.

Les personnes répondant aux critères d'âge, bénéficiant au besoin d'une ordonnance de leur médecin et faisant partie des secteurs : Vaux-sur-Seine, Évécquemont, Meulan-en-Yvelines, Hardricourt, Gaillon-sur-Montcient, Jambville, Mézy-sur-Seine, Montalet-le-Bois, Oinville-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette, Lainville-en-Vexin peuvent prendre attache au 01 30 90 41 12 pour faciliter la prise de rendez-vous des vaccinations dans les cabinets de Meulan-en-Yvelines, sis 5 ter quai de l'Arquebuse, et d'Hardricourt, sis 4 avenue de la Gare.

Cela étant, la disponibilité des créneaux est conditionnée par la livraison des vaccins en nombre suffisant et, à ce jour, il faut envisager plusieurs semaines d'attente.



Devenir "un Bon Samaritain" et sauver des vies !

Utilisée par les pompiers, cette nouvelle application "Staying alive" est disponible et gratuite sur smartphone. Lors d'un arrêt cardiaque, les 5 premières minutes sont décisives ; c'est pourquoi cette application propose des tutoriels sur le comportement, les gestes de premiers secours à adopter au cas où vous seriez témoin d'une crise cardiaque et une cartographie des défibrillateurs recensés à proximité. Aussi, cette application permet de s'inscrire en tant que Bon Samaritain et de devenir sauveteur volontaire pour intervenir en attendant l'arrivée des secours.

Retour sur...

Distribution de masques dans les écoles

Le 25 janvier, la Mairie a distribué deux masques par élève, grâce à l'aide de la Région Île-de-France, à tous les enfants des écoles élémentaires publiques de la ville (Pasteur et Paradis).



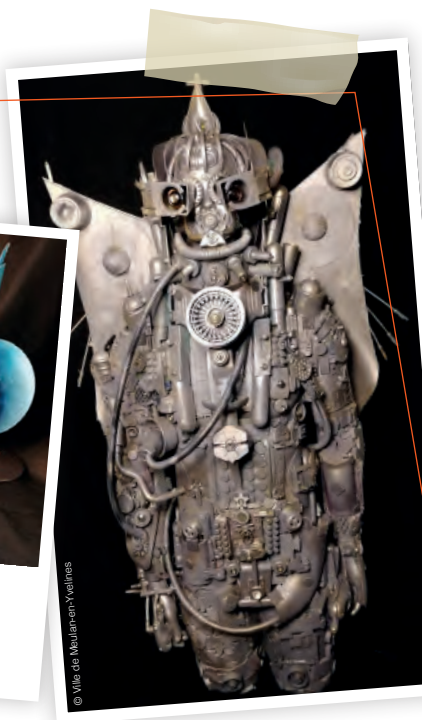
Projet éducatif du Service d'Accueil Familial pour fêter l'hiver avec les petits artistes gardés par les assistantes maternelles

Exposition virtuelle de l'Espace jeunes • 28 janvier

Jacques Lélut (scénographe plasticien) a initié les jeunes Meulanais à la sculpture. A partir de matériaux de récupération (bouteilles, jouets, fournitures...), des ateliers ont été organisés afin de développer l'imagination, la créativité et surtout d'aborder de façon ludique la lutte contre la plastification du monde.



Et maintenant, embarquez pour un voyage dans un univers futuriste étrange et imaginaire...

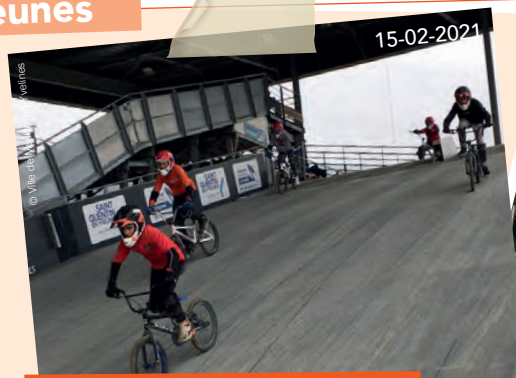


Vacances de février à l'Espace jeunes

Des vacances bien remplies à l'Espace jeunes ! Sortie à Koésio, balade à poney... de nombreuses activités pour occuper nos jeunes Meulanais !



Mini Golf à la base de loisirs de Verneuil



BMX au vélodrome de Saint-Quentin



RKC Karting à l'aérodrome de Cergy



Poney à l'Épiniette de Boisemont



Réalisation de "photos-cadres portraits" façon Pop-art le 17 et 18 février



Trottinettes tout terrain (Trip'in Trott) à la base de loisirs de Saint-Quentin

Aire de jeux et tennis à la base de loisirs de Verneuil le 19 février



Inauguration du Lidl • 24 février

Cécile Zammit-Popescu, Maire de Meulan-en-Yvelines, accompagnée d'Ergin Memisoglu, 1^{er} Adjoint, a coupé le ruban ! Un bâtiment tout neuf à la conception unique en Île-de-France et doté d'une forte qualité environnementale, au cœur de la zone des Aulnes, avec un parc de 900 m² de panneaux solaires sur le toit, permettant de générer sur une année 30 % de son besoin en énergie (l'enseigne a aussi développé sa propre filière de tri et de recyclage pour revaloriser ses déchets). A la demande de la commune, une partie des recettes des premiers jours sera reversée aux coopératives scolaires.



Coup de propre sur la Seine sous le pont aux Perches après la crue de ce début d'année, le 24 février.

Carnet

Ils sont nés

Lyla ZELMAT
Lana GOUDERCOURT
Rime BELFAKIR
Flora WALTREGNY
Dania BOUCHAFRATI
Kendjy DAMOUR
Evan VAUQUELIN
Tyhan PIERROT
Ala HAMDNA
Maïline TEFFOT
Kawthar BOUNAIRA
Mathieu DRAHMOUNE

Ils se sont mariés

Caroline ROUX &
Paul SOMME

Vie associative

Des médailles et des records pour nos rameurs

En 2020, l'AMMH se plaçait 2^{ème} club des Yvelines, derrière Versailles. Claire Bové devient Championne de France et deuxième rameuse mondiale, Ivan Bové termine quant à lui à la 7^{ème} place nationale. Pour finir, Antoine Lefebvre termine à la 27^{ème} place du classement international junior.

Les cadets Enzo Daguët, Baptiste Roullier, Enzo Blondelet et Tanguy Silvestre remportent la médaille de bronze lors des Championnats de France.

A Saint Nazaire, Ivan Bové et Antoine Lefebvre décrochent la médaille de bronze lors des Championnats de France d'aviron de mer malgré des conditions climatiques très difficiles.

Au niveau International, Antoine Lefebvre et son coéquipier de Fontainebleau ont représenté la France en double lors des Championnats d'Europe Juniors de Belgrade (Serbie) et se classent 6^{ème}.

Claire Bové, quant à elle, a également défendu les couleurs françaises lors des Championnats d'Europe de Poznań (Pologne). Elle termine à la 5^{ème} place du classement en double avec son binôme grenoblois Laura Tarantola.

Pour 2021, une nouvelle Présidente vient d'être élue à la tête du club. Bénédicte Silvestre devient ainsi la première femme Présidente depuis la création du club en 1928. Après 23 ans de présidence, Fabien Étienne a souhaité passer la main. Il reste bien sûr actif au sein du club en prenant le poste de trésorier et en continuant d'entraîner. Un grand merci à lui pour son investissement dans la vie du club.



Conseil municipal

Séance du 16 février 2021 :

Vote du huis-clos

Depuis bientôt un an, début de la pandémie de COVID-19, les réunions du Conseil municipal se déroulent sans public et le huis-clos, c'est-à-dire le caractère non-public de la séance, est soumis au vote de l'assemblée et adopté après l'appel et l'ouverture de séance. C'est une disposition de droit commun qui permet de répondre aux fortes contraintes liées à l'état d'urgence sanitaire, prolongé par l'État jusqu'au 1^{er} juin. Le vote du huis-clos se fait sans débat mais il a été précisé en réponse à une question orale que la Ville ne disposait pas des moyens techniques lui permettant de retransmettre en direct les séances dans des conditions audio et vidéo de qualité ou de les délocaliser pour accueillir du public. La publicité du Conseil et les comptes rendus, communiqués par voie d'affichage et par voie numérique, permettent aux habitants de prendre toutefois pleinement connaissance des affaires communales soumises à l'examen de l'assemblée municipale.

Délibération sur la convention ORT

Le vote du Conseil municipal permet d'autoriser la commune à signer la convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) avec l'Etat et la Communauté urbaine GPS&O. Celle-ci, sous pilotage intercommunal, vient se substituer aux différentes conventions "Action Cœur de Ville" (Mantes-la-Jolie/Limay, Les Mureaux/Meulan-en-Yvelines, Poissy). Elle s'organise en plans d'actions établis autour de cinq axes (habitat, développement économique, mobilités, espace public, équipements et services) et dans des périmètres géographiques prédéfinis. Dans le cas de Meulan, le secteur concerné couvre la partie publique de l'île Belle, l'île du Fort, le centre-ville jusqu'à Hardricourt à l'ouest, jusqu'à la résidence du Parc incluse à l'est et jusqu'au croisement rue de Tessancourt/avenue des Aulnes au nord, le quartier des Annonciades avec notamment l'église, les écoles, le gymnase. La convention évoluera en fonction de la maturité des actions. Dès cette année, le dispositif permettra par exemple de financer en grande partie un nouveau city stade en centre-ville.

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines

(Divers Droite - majorité - 22 élus)

La séance du Conseil municipal prévue le 10 février a été décalée au 16 en raison d'une requête en référé liberté déposée par les deux élus du groupe "Retrouver Meulan", demandant le report de la réunion au motif qu'ils n'auraient pas reçu la convocation électronique de la Mairie ! Cette requête a été rejetée par une ordonnance du juge des référés, celui-ci ayant estimé que ne pas accuser réception du message était sans incidence sur la régularité de la procédure des convocations. Donc quand sa boîte mail ne marche pas, on va au tribunal et on bloque le fonctionnement de la démocratie locale... au lieu de simplement téléphoner. Allô ? Non mais, allô quoi !

Unis Pour Notre Ville

(Divers Gauche - minorité - 5 élus)

Madame le Maire commence l'année en remerciant les 980 électeurs qui l'ont réélue et fait ensuite voter par sa majorité, une augmentation de 100 % du tarif des concessions du cimetière. En ces temps de crise sanitaire, les meulanais sauront apprécier cette bienveillance. Les élections départementales et régionales approchent. Madame le Maire, également conseillère départementale en cas de réélection, remerciera-t-elle à nouveau ses électeurs en imposant aux meulanais une taxe similaire à son augmentation d'impôts locaux de plus de 22 % en 2015 ? Toute l'actualité UPNV sur FB : MeulanUnisPourNotreVille email : unispournotreville@gmail.com

Retrouver Meulan

(Debout la France - minorité - 2 élus)

Au prétexte de la crise sanitaire, Mme Zammit-Popescu interdit depuis 1 an aux Meulanais d'assister aux séances du Conseil municipal contrairement à la plupart des maires qui, a minima, assurent une rediffusion sur internet. Nous informons les Meulanais pour qui la démocratie, la liberté et la transparence ne sont pas de vains mots que le conseil municipal est obligé de commencer par siéger en séance publique jusqu'à ce que le conseil municipal ait voté le huis-clos : les conseillers municipaux ne peuvent en aucun cas voter le huis-clos avant la tenue d'une séance du conseil municipal. Pour plus de renseignements, contactez-nous à retrouvermeulan@gmail.com



Sous réserve de l'évolution de la pandémie



Vide-greniers

Inscriptions jusqu'au 19 mars 2021

Dossier à retirer sur www.ville-meulan.fr et à déposer en mairie



Retrouvez toute l'actualité culturelle dans l'agenda 2020-2021 et sur www.ville-meulan.fr



Horaires Mairie

lundi, jeudi et vendredi
8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
mardi 8h30 - 12h30
mercredi 8h30 - 17h
samedi 8h30 - 12h30

Permanences

Attention, certaines permanences sont suspendues pendant la crise sanitaire à l'Espace Paradis (voir modalités par téléphone)

Assistante sociale du SAS

uniquement sur rendez-vous
mardis et vendredis 9h - 12h
Espace Paradis
01 30 83 68 36

Avocat

uniquement sur rendez-vous
jeudis 1^{er} avril, 3 juin
Espace Paradis
01 30 90 41 41

Écrivain public

uniquement sur rendez-vous
lundi 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Espace Paradis
mercredi 13h30 - 17h30
Mairie
01 30 90 41 41

IFAC

uniquement sur rendez-vous
mardi 14h30 - 17h
Espace Paradis
01 34 74 23 62

Information juridique

uniquement sur rendez-vous
lundi 9h - 12h
Espace Paradis
01 30 90 41 41

Mission locale

uniquement sur rendez-vous
2 mardis par mois
14h - 17h
Espace Paradis
01 30 91 21 50

Police municipale

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h - 14h
mercredi : 12h - 16h30
7, rue des Écoles
01 30 90 41 41
police-accueil@ville-meulan.fr

À l'écoute des Meulanais

Le Maire et les Adjointes vous reçoivent en Mairie tous les jours sur rendez-vous (cabinetdumaire@ville-meulan.fr) et sans rendez-vous à l'Espace Paradis de 10h - 12h un samedi par mois

la fête des voisins 2021

VENDREDI 28 MAI

La Mairie est à vos côtés pour organiser cet événement.

+ D'info : 01 30 90 41 41

